

Kawsan

Analyse d'un discours politique (1916-17)

Jean-Louis Triaud

Historien

Le personnage de Kawsan (Kaossen) est resitué dans le contexte de l'Air, au Niger. C'est là que, en 1916, il met en péril l'équilibre du système colonial français. Mais, avant de surgir dans le massif, il a une longue histoire antérieure. En effet, il a fait ses premières armes au Tchad, entre 1909 et 1913, et sa montée en puissance et en autorité s'est effectuée au Fezzan entre 1913 et 1916. Il est difficile de comprendre le personnage qui surgit en Air, si l'on n'évoque pas ces années de préparation et de formation qui, sur une durée d'au moins sept ans, ont été vécues dans la mouvance d'une grande confrérie musulmane et saharienne de l'époque, la Sanûsiyya, basée en Libye et au nord du Tchad.

Selon les sources françaises¹, Kawsan serait né vers 1880 au Damergou, région située au sud de l'Air, mais dans le même espace politico-économique². Il n'était pas de haute lignée, mais rien n'indique, par contre, qu'il fût un esclave comme certains auteurs l'ont affirmé³. Sa mère était d'extraction noble (*amajigh*) et cela nous suffit pour le situer. Il fit ensuite partie de ces groupes tuareg qui furent massivement l'avance française au Niger, au début du siècle, en prenant la direction de l'est, celle du Tchad. Et c'est donc au Tchad que nous trouvons ses premières traces.

* Exceptionnellement pour cet article, les nombreuses notes sont reportées en fin de texte.

La pré-histoire de Kawsan

La première mention de Kawsan dans les sources françaises remonte à l'année 1909⁴. Selon ces sources, il se serait affilié à la Sanûsiyya en août 1909, à Gouro, résidence de Muhammad al-Sunnî, chef de la confrérie pour la région, puis aurait participé au combat de Ouachenkalé, le 27 novembre 1909, près de Zigueï, au Kanem, au cours duquel le *shaikh* de la *zâwiya* de 'Aïn Galakka, la principale place forte sanûsî dans le nord du Tchad, 'Abd Allâh Tuwair, un Arabe Zuaya, inflige une défaite aux forces françaises. Il rejoint ensuite les « Dûr », nom donné aux forces nomades affiliées à la Sanûsiyya, dans l'Ennedi. Les Dûr ont accueilli le sultan du Ouaddaï en fuite, Dûdmurra. Le 8 mai 1911, les troupes françaises atteignent Oum Chalouba, puis Seni, où elles s'emparent de plus de 400 chameaux de Kawsan, qui apparaît, à la tête d'une force tuareg, comme l'un des chefs des Dûr. Après un bref passage au Dâr Fûr, où les Sanûsî sont mal vus par le sultan 'Alî Dînâr, il réussit à rejoindre 'Aïn Galakka, où il reste, de mars 1912 à avril 1913. En mai ou juin 1912, Kawsan, qui se présente dans la correspondance comme un chef tuareg ikaskazan, écrit au commandant français à Abéché⁵. Il apparaît comme un homme bien informé, au courant de tractations officieuses qui ont eu lieu au Caire, entre un représentant français et un correspondant de la Sanûsiyya, et il s'en sert pour demander le respect d'une frontière par les Français⁶. Quelques mois plus tard, en octobre 1912, 'Abd Allah Tuwair accuse réception de la réponse du commandant français à Kawsan, mais laisse entendre que le « Targui Kaossen », comme il l'appelle, n'est pas habilité à lui écrire, car, ajoute-t-il, seuls les représentants des Sanûsî ou du gouvernement ottoman peuvent le faire⁷. En mai 1913, 'Abd Allâh Tuwair, décide d'attaquer par surprise les Français, qui ont capturé une importante caravane venue du Dâr Fûr, avec plusieurs cadres du mouvement de retour. Kawsan est un des lieutenants de 'Abd Allah Tuwair, mais sa participation au combat ne semble pas très active. Le combat a lieu le 27 mai et se termine par un désastre pour les Sanûsî, et notamment la mort de 'Abd Allâh Tuwair. Les rescapés se replient en bon

ordre sur 'Aïn Galakka. Mais Kawsan quitte alors le Borkou avec quelques Tuareg, sans attendre l'attaque française, qui a lieu le 27 novembre et qui entraîne, en un mois, la destruction de toutes les forces sanûsî dans le nord du Tchad. On le retrouve en 1914 au Fezzan.

Au Fezzan, Kawsan fait partie de l'Etat-Major sanûsî⁸, qui se compose de Muhammad al-'Âbid, frère cadet du *shaikh* suprême de la confrérie, Ahmad al-Sharîf, de Muhammad 'Alî al-Ashhab, oncle maternel d'al-'Âbid, du fils de Muhammad al-Sunnî, du sultan ajjer (imenân) de Djanet, Ahmûd, et de Kawsan, qui est donc en illustre compagnie avec des dignitaires notoires de la confrérie. Le Fezzan représente le front méridional de la confrérie, dont le gros des forces est engagé dans la lutte contre les Italiens, beaucoup plus au nord. Dans la nuit du 28 novembre 1914, Kawsan attaque la garnison italienne d'Ubari qui tombe après plus de deux semaines de résistance. Une rumeur recueillie en pays Ajjer, en avril 1915, indique que « Kaoucen », « un marabout qui s'est rendu du Soudan à La Mecque » (sic), aurait été nommé gouverneur de Ghât par les Sanûsî⁹. A cette époque, la direction sanûsî, qui veut concentrer les efforts contre les Italiens, est hostile à toute opération contre les Français. Mais Ahmûd et Kawsan - les deux Tuareg - sont partisans, depuis le début, d'un élargissement de la lutte contre les Français.

La complaisance des Français à l'égard des Italiens en déroute, puis le passage de l'Italie du côté des Alliés (1915) créent une situation nouvelle. Dans un contexte difficile où l'autorité de la Sanûsiyya est de plus en plus contestée par les Turcs et par les élites côtières de Tripolitaine, qui ne sont pas sanûsî, et où ses troupes ou ses alliés reculent partout, en Egypte face aux Britanniques, en Tunisie face aux Français, la Sanûsiyya du Fezzan, désormais éloignée du commandement central, va mener sa propre guerre du désert en direction des possessions françaises du Sahara. Kawsan a alors le commandement militaire de la région de Ghât (dès avril 1915, les sources françaises le présentent en ces termes¹⁰), tandis que Sîdî al-'Âbid réside en plein désert à la *zâwiya* de Wau. Au début de l'année 1916, Kawsan rend visite au quartier général de la confrérie centrale, qui se trouve alors à Ajdabiyya, sur la côte de

Cyrénaïque. Il y rencontre Muhammad Idrîs, futur chef de la confrérie et futur roi de Libye, et il pousse jusqu'à la frontière égyptienne, où il rencontre Ahmad al-Sharîf, le chef suprême, en personne. Cette information figure dans une lettre de Kawsan saisie ultérieurement par les Français¹¹. Il regagne ensuite le Fezzan. A-t-il demandé un feu vert pour ce qui suit ? C'est une hypothèse acceptable.

■ La préparation de l'expédition en Aïr

Le 4 mai 1916, Kawsan est à Birghen, au Fezzan (un prisonnier français l'y rencontre¹²). Il a autour de lui un peu moins de 250 hommes, parmi lesquels un certain nombre d'Arabes Chaamba, déserteurs des compagnies sahariennes françaises, qui l'accompagneront ensuite à Agadès. Il a quatre canons et quatre mitrailleuses pris aux Italiens. Kawsan quitte ensuite Birghen pour Ghât, où il arrive en août 1916. Sa présence dissuade les Français qui, non seulement, n'attaquent pas Ghât, mais évacuent Djanet, la ville voisine, qu'ils jugent trop exposée¹³. A partir de ce moment, Kawsan signe ses lettres du titre de « serviteur du gouvernement sanûsî, gouverneur de la province du Fezzan ». Cette formule, qui figure au début ou en fin de lettre, et sur le cachet, revient avec des variantes dans toute la correspondance saisie par les Français en Aïr. C'est donc, là, la fonction qu'il invoque dans ses rapports avec tous ses interlocuteurs de 1915 à 1918¹⁴.

Ces mots ont un sens qu'il convient de commenter : ils signifient qu'il n'est pas un chef indépendant, mais un fondé de pouvoir de la confrérie sanûsî, et que sa base administrative est Ghât, au Fezzan. Cette titulature est formée sur le modèle de la titulature administrative ottomane : quand on l'analyse, on voit qu'il est question de *dawlat sanûsiyya*, « Etat sanûsî » (expression à comparer avec celle de *dawlat 'aliyya*, « Sublime Etat » ottoman) et de *mutasarrif*, qui est le titre de gouverneur local en usage dans l'empire ottoman, ainsi que de *liwâ'* (litt. « bannière »), qui désigne une province. C'est l'époque où la confrérie se pose en Etat dans la lutte contre les Européens et où

confrérie se pose en Etat dans la lutte contre les Européens et où Kawsan se présente comme un fonctionnaire régional, à un niveau intermédiaire de cet Etat.

C'est à Ghât que Kawsan met à l'ordre du jour l'expédition de l'Aïr. Il organise une force armée, réquisitionnant des vivres, et saisissant les fusils à tir rapide de la ville, au nom du *jihâd*. La colonne, qui se forme ainsi pendant l'été 1916, se compose de 100 à 150 personnes : des Chaamba de Ouargla (pour la plupart anciens méharistes des Compagnies sahariennes), qui représentent le quart du total, des gens du Touat et des Hoggar de la région de Djanet, et une petite moitié d'originaires de Libye, parmi lesquels deux artilleurs, un mitrailleur et plusieurs fantassins qui ont servi dans les troupes italiennes. La plus grande partie de l'équipement provient des stocks saisis sur l'armée italienne. La grande majorité de ce corps expéditionnaire n'est pas tuareg, mais composée d'éléments arabes¹⁵. C'est en abordant l'Aïr, que l'armée de Kawsan va devenir le fer de lance d'une insurrection proprement tuareg.

On ne sait pas avec certitude qui a pris la décision d'envoyer une force en Aïr. Il était impossible, de toute manière, que l'opération se fit sans l'accord de Sîdî al-'Âbid. Il est également vraisemblable que Kawsan ait fortement argumenté en faveur de cette expédition, en direction de son pays natal. Ce qui apparaît, c'est que les forces engagés en Aïr ne représentent qu'une faible partie des moyens et des effectifs combattants de la Sanûsiyya du Fezzan à cette époque. Aucun dirigeant de marque, à l'exception de Kawsan lui-même, ne participe à l'expédition. Le gros des forces est, en effet, dirigé plus au nord, vers les pays ajjer et hoggar. En fait, chaque leader s'occupe à ce moment des pays dont il est originaire et Kawsan est de ce nombre. A une époque où la Sanûsiyya fezzanaise était coupée des approvisionnements venant du sud, Sîdî al-'Âbid en attendait aussi des livraisons en chameaux, bétail et marchandises. C'est ce qui apparaît nettement dans les correspondances et les rapports ultérieurs.

Kawsan, qui a fait son ascension sociale et politique au service de la Sanûsiyya, d'abord au Tchad puis au Fezzan, et qui y a appris le métier de la guerre moderne, avec armes à feu

nant est un Ikaskazan comme lui, et un parent, nommé Aghâlî. On notera que, à la différence de ce qui s'était passé au Borkou (Tchad), les *ikhwân*, les clercs de la confrérie, sont totalement absents. Il n'y a pas ici de *shaikh* de *zâwiya*, mais des combattants professionnels. C'est une des raisons pour lesquelles les hommes de religion se montreront réticents à l'égard du mouvement. L'Air n'est d'ailleurs pas, comme le nord du Tchad, un pays de vieille implantation sanûsî. Il n'y a pas de *zâwiya* sanûsî en Air, et les quelques affiliés connus constituent un groupe discret auprès du sultan d'Agadès¹⁶. La colonne quitte Ghât le 29 septembre 1916. Après une jonction avec les forces tuareg à 180 kilomètres au nord-ouest d'Agadès, l'avant-garde dirigée par Aghâlî fait son entrée dans Agadès le 13 décembre, suivie par Kawsan quelques jours plus tard¹⁷.

Ce qui nous intéresse ici, c'est la manière dont la jonction s'est faite entre le corps expéditionnaire venu de Libye et le monde de l'Air. La situation qui prévaut alors en Air est la suivante. Les groupes nomades qui ont peuplé l'Air par vagues successives, au fil des siècles, ont confié à une institution sultanaie urbaine, extérieure au Massif montagneux de l'Air proprement dit (ce qui ne veut pas dire qu'il soit extérieur à l'espace politique de l'Air) et extérieure au code de la parenté, une fonction de représentation et de médiation. Il s'agit du sultan d'Agadès, dont il est dit qu'il est le fils d'une concubine, donc étranger aux règles habituelles de la parenté tuareg¹⁸. L'assise matérielle de cette instance, qui n'est pas un pouvoir centralisé, mais un lieu de négociation, est assurée principalement par les taxes prélevées sur les caravanes venant du nord, de Ghât notamment, à leur passage à Iférouane.

Le facteur ikaskazan

Le monde de l'Air constitue alors une société complexe où s'emboîtent des allégeances multiples. Les distinctions juridiques qui séparent, par exemple, celles qu'on appelle les « tribus du sultan » et celles qu'on appelle les « tribus de l'Anastafidet » (dignitaire largement autonome représentant l'un des plus grands groupes occupant le Massif, celui des Kel

Owi) distinction que les Français ont abondamment utilisée - ne semble pas être un indicateur déterminant lors de la venue de Kawsan.

Ce qui est plus intéressant de notre point de vue, c'est que les Ikaskazan, groupe auquel appartient Kawsan, sont parmi les derniers venus dans l'espace de l'Aïr et qu'il occupent donc alors une position marginale, à la périphérie du système politique régional¹⁹. Depuis le début de leur occupation, les Français se sont heurtés à l'opposition tenace de ce groupement. Entre 1904 et 1912, les rapports d'administration font ainsi état de son hostilité constante. Les arrestations et la répression, les modifications dans le commandement et les transferts de territoire n'y font rien : les Ikaskazan restent irréductibles. Ces Ikaskazan, et c'est la deuxième constatation que nous voudrions faire, pèsent lourd. Selon des évaluations statistiques françaises de 1904 et 1913, qui n'ont qu'une valeur relative, mais sont convergentes sur ce point, les Ikaskazan détenaient au moins le cinquième du troupeau de chameaux de tout le cercle d'Agadès, dont, plus particulièrement, le tiers des chameaux de selle (les plus rapides), pour un dixième environ de la population²⁰. La montée en puissance des Ikaskazan est donc l'un des traits distinctifs du début du siècle. Installés alors dans le nord du Massif, ils servent de caravaniers en direction de Ghât et constituent l'un des intermédiaires privilégiés avec cette ville, qui est un carrefour commercial à l'entrée du Fezzan. Or, on l'a vu, le « corps expéditionnaire » part précisément de Ghât, et l'opération de l'Aïr est dirigée par deux Ikaskazan, Kawsan et Aghâlî, en attendant l'arrivée ultérieure d'un troisième, Kodogo.

Les adversaires les plus irréductibles de la présence française, dont les Ikaskazan représentaient donc une partie importante, avaient fini par se rassembler dans la partie occidentale du massif, en bordure des plaines du Talak, favorables à la nomadisation. Il y avait, là, une zone refuge qui, outre sa richesse en pâturages, avait l'avantage d'être située au point de croisement des compétences territoriales de l'Algérie, du Soudan français et du Niger et échappait en fait au contrôle de l'un ou l'autre de ces territoires, comme le reconnaissait le commandant du cercle d'Agadès en 1916²¹. Cette « zone libre » va

constituer le premier relais des forces venues de Ghât, sans que, à aucun moment, les Français en soient avertis. C'est là que la jonction s'opère, du côté de l'actuelle Arlit, puis de In Tafok. Ces forces réfractaires de l'ouest, qui rassemblent des Tuareg de différents groupes (Kel Tadélé, dans le nord du Talak, Kel Fadey, au sud-ouest, vers In Gall) et d'autres, qui sont originaires d'espaces voisins (Hoggar, Ifoghas, etc.), constituent la base militaire de l'insurrection en cours. Cette base dispose d'un des instruments essentiels de la guerre : un riche capital en chameaux. Ce capital en chameaux va avoir une double finalité : la conduite de la guerre en Aïr, mais aussi l'approvisionnement de la Sanûsiyya fezzanaise, coupée de ses sources habituelles.

Le sultan Tagama

Mais il existe un autre partenaire de premier plan, car sa présence donne une légitimité à l'action militaire dans l'espace politique de l'Aïr. Il s'agit du sultan d'Agadès, Tagama. Sultan depuis 1908, Tagama est, en outre, au cœur du dispositif français. Après une confrontation des sources disponibles, nous avons pu établir le fait que Tagama avait dû s'affilier à la Sanûsiyya autour de 1913-1914, à l'insu des Français, et qu'il était devenu le protecteur d'un petit groupe sanûsî issu de Ghât, qu'il avait installé à sa cour²². La Sanûsiyya n'avait pas alors de projet de *jibâd* contre les Français, et ce n'est donc pas cela qui avait motivé son adhésion, mais c'était incontestablement un geste de défiance à l'égard de ceux-ci, car leur hostilité à l'égard de la confrérie était notoire. C'était aussi une forme de rapprochement avec les réseaux politico-religieux et commerciaux de Ghât, car c'est d'abord cela que signifiait la présence, très limitée, de la Sanûsiyya en Aïr, dont les représentants étaient des personnages pacifiques, qui ne joueront d'ailleurs aucun rôle dans l'insurrection.

A partir de 1910, l'Aïr est victime d'une sécheresse très sévère, qui entraîne une famine. Les réquisitions françaises de chameaux et de mil pour l'expédition du Tibesti de 1913 ajoutent à la misère de la région. Tagama, qui est au courant des victoires sanûsî au Fezzan en 1914-1915, bascule dans l'opposition

aux Français, pendant cette période, et utilise les réseaux de Ghât pour une correspondance secrète avec le nord. C'est Tagama qui, informé des exploits de Kawsan, lui aurait écrit, dit-on, pour lui demander son aide. De même, d'après les correspondances saisies, Tagama était aussi en relations avec Sîdî al-'Âbid dès 1914²³. La prise du poste français de Djanet par les forces sanûsî le 24 mars 1916 a ensuite un énorme effet accélérateur dans tout le Sahara. Les mouvements de rébellion se développent aussitôt chez les Kel Tadélé et les Ifadeyen, rassemblés sur la bordure occidentale du Massif. Ces deux groupes seront les premiers à entourer Kawsan à son arrivée.

■ Le discours idéologique du chef militaire de l'insurrection

Il est important de noter que ce mouvement est accompagné d'un discours de justification idéologique, qui en fixe très précisément les objectifs. Dès son départ de Ghât, Kawsan envoie de nombreuses lettres en Aïr, dans lesquelles il explique les raisons de l'expédition. Le contenu de ces lettres et la qualité de leurs destinataires constituent des informations significatives.

Avant de pénétrer en Aïr, Kawsan s'adresse en effet au sultan d'Agadès, aux chefs des Ikaskazan, et aux deux figures religieuses les plus importantes du massif à ce moment. Sans doute, y eut-il d'autres lettres dont nous n'avons pas gardé la trace, mais celles-ci constituent déjà un échantillon majeur. Comme nous allons le voir, il y a quelques variations dans le discours selon la nature de l'interlocuteur, mais deux points sont communs à toutes ces lettres : la référence omniprésente à la Sanûsiyya et la volonté de combattre les Français.

1) Kawsan s'adresse ainsi « au... sultan d'Agadéz,... à toute la tribu des Ikaskazan, et à tous les Musulmans, nos frères qui sont avec eux »²⁴. Cette combinaison de destinataires : le sultan légitime, l'ensemble tribal ikaskazan, et la *umma* musulmane constituent la coalition privilégiée qui, dans l'esprit de Kawsan, doit lui donner la victoire. A ces destinataires, Kawsan se pré-

sente comme l'intermédiaire de Sîdî Muhammad al-'Âbid²⁵, appelle ses interlocuteurs au *jibâd*, et invoque l'autorité de la Sanûsiyya :

« Nous envoyons ce messenger de la part de Sîdî Muhammad al-'Âbid... [Il] nous a chargé d'exalter les Musulmans et de les exhorter à la guerre sainte, pour la cause de Dieu... ».

Le registre principal est donc religieux. Après ces exhortations, Kawsan déclare : « Mes frères, délivrez vous de la domination des Français », puis précise à quels types de légitimité et d'espace géographique et politique son appel fait référence :

« Sachez que nos Maîtres se sont partagés le monde entier, que chacun d'eux possède sa part et que vous vous trouvez dans celle du seigneur Sîdî Muhammad al-'Âbid », allusion au partage des compétences géographiques entre les membres de la famille sanûsî depuis 1902.

2) Kawsan s'adresse également aux deux principales personnalités des Ikaskazan de l'époque. Le premier est al-Hâjj Mûsâ, un homme alors âgé (près de 80 ans) et un savant, qui avait fait le pèlerinage à La Mecque et qui avait été incarcéré pendant un an, en 1907-1908, par les Français. Basé à Agallal (Aguellal), le village saint du nord du massif, chef des Kel Azarek, groupe ikaskazan, c'était une figure intellectuelle et une autorité morale. Le second est Adanbar (ou Adembar), chef des Tenuafara, autre groupe ikaskazan, et adversaire notoire des Français qui l'avaient arrêté en 1908. C'était alors l'un des chefs militaires les plus importants du massif. Kawsan tient à leur intention un discours triomphaliste et surtout militaire, qui ne laisse pas de place au doute, et où les références religieuses sont mineures. Il annonce les victoires, dans le nord, du « gouvernement sénoussiste » (la *dawla sanûsiyya*) et ajoute (ce qui est faux, si la traduction française est exacte, mais qui indique peut-être l'existence de rumeurs du désert en ce sens) que « le gouvernement turc et les Allemands nous attendent à Kano », la grande ville du nord Nigeria, bien connue des commerçants de l'Aïr. Il est fait allusion à la guerre sainte et à l'arrivée de colonnes, dans les territoires dominés par les Français²⁶.

3) Kawsan s'adresse également au shaikh Aghunbulû de Timia, ville étape sur la bordure orientale du massif. Aghunbulû est un savant local qui n'a jamais quitté l'Aïr, mais qui jouit d'une grande réputation et d'une autorité charismatique. Il devait avoir alors une soixantaine d'années et avait probablement été affilié personnellement à la Sanûsiyya par un pèlerin²⁷.

Dans cette lettre²⁸, Kawsan se présente comme accrédité par Sîdî Muhammad al-'Âbid :

« Nous sommes envoyés et dûment autorisés par notre Maître le sayyid Sîdî Muhammad al-'Âbid al-Sharîf... Il nous a recommandé d'inciter les Musulmans à mener le jihâd ».

Ensuite, Kawsan demande à son interlocuteur de rompre avec les Chrétiens. Il annonce la venue de ses forces, armées de fusils et d'une mitrailleuse, sous « les drapeaux glorieux et saints de la Sanûsiyya ». Il indique aussi à Aghunbulû la prééminence de la confrérie victorieuse sur toute autre autorité :

« Votre part est entre les mains du Maître, le sayyid Sîdî Muhammad al-'Âbid al-Sharîf ».

Ces trois lettres sont intéressantes en ce qu'elles montrent comment Kawsan, invoquant la seule autorité de la Sanûsiyya, et se présentant comme un envoyé en mission de la confrérie, ne se réfère à aucune légitimité interne de l'Aïr pour justifier son action, et fait référence à un espace international : celui des Turcs et des Allemands, qui dépasse, et le monde tuareg, et le Sahara. Tout en nommant respectueusement al-Hâjj Mûsâ et Adanbar « ses oncles », il ne se réclame pas d'une quelconque légitimité interne à l'Aïr (comme ces « chefs de guerre », qui surgirent dans l'espace politique de l'Aïr au XIX^{ème} siècle pour défendre le massif contre ses voisins). Au sultan d'Agadès lui-même, dont il n'exalte à aucun moment la fonction, il rappelle qu'il est sous l'autorité de la *dawla sanûsiyya*, dans la « part de Muhammad al-'Âbid ». A tous, Kawsan demande de venir à sa rencontre et d'apporter leur soutien. Si on le lit attentivement, il est donc le représentant d'une nouvelle légitimité, extérieure à l'Aïr et extérieure au monde tuareg.

Les titres avec lesquels il signe ces correspondances sont ceux déjà évoqués :

- dans sa lettre à Tagama, aux Ikaskazan et aux Musulmans, il signe : « Le serviteur du gouvernement sénoussiste pour la province du Fezzan » ;
- dans celle adressée à al-Hâjj Mûsâ et Adanbar, « le serviteur du gouvernement sénoussiste, gouverneur de la province du Fezzan » ;
- et dans sa lettre à Aghunbulû, « De la part du serviteur de Son Excellence respectable, vénérable, sainte, noble et sanûsî [il s'agit de Muhammad al-'Âbid], le chef qui commande toute la région du Fezzan et les parties qui sont à l'ouest et au sud, le *shaikh*, le *sayyid* Muhammad Kawsan b. Muhammad Wantiqida Ikaskazan ». *Shaikh* et *sayyid*, titres arabes tribaux, qui ont pris une consonance islamique, ne sont pas fréquents sous la plume de Kawsan et ne correspondent pas véritablement à sa qualité. On notera qu'il mentionne ici expressément sa filiation et son origine tribale à quelqu'un qui pourrait l'ignorer.

L'identité propre de Kawsan, celle qui est annoncée et revendiquée, est - non pas Aïr, Damergou ou Tuareg - mais Ikaskazan ; et c'est à ses contribuables qu'il s'adresse en priorité. Cependant, sa légitimité politique est empruntée à l'extérieur, à partir d'une référence fezzanaise, englobée dans un système sanûsî à deux étages, qui n'est plus tant une confrérie qu'un Etat sur le modèle de la modernité ottomane, la *dawla sanûsiyya* au sommet et les « apanages » des différentes branches de la famille ; ici « la part » (en arabe, *bissa*) de Sidî Muhhammad al-'Âbid, frère du Maître en exercice, Ahmad al-Sharîf. La légitimité de cet Etat nouveau (il surgit pendant la Première Guerre mondiale) est fondée sur les origines chérifiennes de la famille (d'où le terme *al-sharîf*), sur la confrérie qui en constitue la charpente et tire son prestige de la *baraka* de ses fondateurs, et sur le *jihâd* victorieux, soit trois registres différents et complémentaires de légitimité islamique. Plus tard, s'y ajoutera une véritable délégation de pouvoir du califat ottoman défaillant, lors de son évacuation de Libye en 1918.

Ce mode d'identification peut être vérifié dans un autre type de correspondance, celle adressée par Kawsan aux Français, pen-

dant la même période. La manière dont il se désigne et les affirmations qu'il profère, face à l'adversaire, permettent de compléter notre information sur le discours politique de Kawsan en 1916.

1) Le 17 juin 1916, Kawsan, qui fait alors route vers Ghât, s'adresse au commandant Meynier, accouru après la prise de Djanet par les forces sanûsî. Dans la signature de cette longue lettre, Kawsan s'intitule « Commandant de tous les soldats de la Sanûsiyya, chef d'Etat-Major (*arkân barb al-dawla*), gouverneur de la province du Fezzan », titre auquel nous sommes habitués, mais qui comporte une particularité : Kawsan y juxtapose une titulature ottomane (*mutasarrif*: « gouverneur ») et une titulature européenne (*qûmândân*, le mot français pour « commandant »). Il y a là une sorte d'adaptabilité et de mimétisme en matière de titulature, qui emprunte aisément à tous les modèles politiques et militaires. On notera aussi le terme technique de chef d'Etat-Major, qui ressort également d'un système de référence étatique. Dans cette lettre, Kawsan se comporte comme le fonctionnaire d'un Etat moderne, qui retourne contre les Français leurs propres valeurs en matière de droit international. A cet égard, le modèle de modernité ottoman, repris à son compte par l'appareil sanûsî, apparaît dans toute sa force :

« Entre le noble Etat sanûsî et votre Etat, il y a des engagements, des conditions et une délimitation des frontières (...). Il ne fait pas de doute, en effet, que vous avez dépassé les frontières. Vous avez osé entrer sur nos terres (...). Si... votre intention est de faire la guerre au noble Etat sanûsî, sachez qu'il est capable de combattre tous les Infidèles, grâce à la puissance et à la force de Dieu (...). Si vous n'avez pas l'intention de faire la guerre à l'Etat sanûsî, et que vous n'avez pas reçu d'ordre à ce sujet, [retirez-vous]... jusqu'à ce que vous ayez quitté nos contrées et atteint vos frontières et vos terres, et que les frontières entre nous soient tracées conformément aux règles des Etats (*usûl al-duwal*) »²⁹.

Ainsi Kawsan demande à Meynier quels sont les ordres de ses supérieurs, et le met en demeure de reconnaître la légalité juridique de l'Etat sanûsî, ses frontières, ses terres et les règles du droit international qui lui sont applicables. Il n'est pas question d'une guerre de guérilla, ou d'une guerre impliquant

une identité ajjer en particulier, ou tuareg en général, mais d'une guerre, si l'on peut employer ici l'expression, entre « Etats de droit ».

2) Les documents suivants sont nettement plus brefs. Ils sont adressés au commandant français du poste d'Agadès, qui est encerclé par les forces de Kawsan, et qu'il s'agit de convaincre de se rendre - ce qu'il ne fera pas. Nous n'avons pas la série complète de ces lettres, mais les n° 2 et 3³⁰.

Dans la lettre n° 2, Kawsan se présente comme « le serviteur de l'Etat élevé (*jalīla*), saint (*muqaddasa*) et noble (*sharīfa*), représentant (*wakīl*) du Maître [sanûsī] à l'ouest et au sud, chef (*ra'īs*) de toute la province du Fezzan, chef d'Etat-Major (*arkân harb al-dawla*) de l'Etat susdit ». Dans ce document - une feuille pliée en huit qui se trouve aux Archives du Niger - Kawsan déclare notamment : « En vérité, l'Etat sanûsī (*al-dawlat al-sanûsiyya*) est dûment autorisé et résolu à anéantir les Français partout où ils se trouvent ». Et il promet au capitaine français³¹ de l'acheminer jusqu'à Zinder, s'il se rend.

Dans la lettre n° 3, Kawsan accumule des titres dans plusieurs registres : *shaikh*, *sayyid*, *mutasarrif*. Le cachet rappelle aussi les titres habituels (« serviteur de..., gouverneur de... »). La missive est brève. Kawsan exige une réponse - c'est-à-dire, au moins, une reconnaissance de sa légitimité par l'officier français, qui ne viendra pas - et il lui promet l'*amân* (c'est-à-dire protection et sauvegarde, selon l'usage et la terminologie islamiques) s'il se rend.

La recherche de la légitimité religieuse et la relation avec Tagama

Kawsan - on l'a vu suffisamment - n'est pas un homme de religion : c'est un combattant au service d'un Etat islamique. Mais, pour affirmer sa légitimité, l'Etat islamique doit disposer du soutien et de la *bay'a* (allégeance) des '*ulamâ*'. C'est pourquoi l'un des premiers actes politiques de Kawsan, en arrivant en Aïr, est d'essayer d'obtenir cette allégeance des '*ulamâ*' (c'est-à-dire, en langue tamacheq, des *ineslemen*) et des principaux

notables. Dès son arrivée à Agadès, il convoque les principaux personnages religieux du massif, à l'exclusion de l'establishment islamique d'Agadès, pourtant proche du sultan, qui est écarté - marque probable d'un antagonisme ancien entre les milieux religieux de l'Air, marqué par le soufisme, et ceux de la ville, juristes conservateurs, marqués par le service du pouvoir traditionnel. Al-Hâjj Mûsâ, pourtant un Ikaskazan, refuse son soutien et subira les vexations des combattants. Aghunbulû qui, contrairement au précédent, avait pu se dérober à toute forme de collaboration avec les Français, rend visite à Kawsan, puis s'éclipse à la première occasion et rentre dans son village. Kawsan devra prendre à ses côtés des hommes nouveaux, au nombre de quatre. L'un d'entre eux, au moins, ne manque d'ailleurs pas d'envergure : il s'agit d'al-Hâjj Sâlih, chef des Kel Aggatan, qui avait fait deux fois le pèlerinage, en 1905 et 1915, et qui était resté deux ans en Arabie et au Caire lors de ses voyages. Après l'échec de Kawsan, il se ralliera aux Français, devenant une figure majeure entre les deux guerres. Les « marabouts de Kawsan », comme les appelle la tradition cléricale d'Agadès, ont pour tâche principale de légaliser les décisions des chefs de l'insurrection, notamment en matière de répression, et constituent à cet effet une commission judiciaire³².

Deux leçons peuvent être tirés de cet échec. Tout d'abord, les normes juridiques théoriques implantées par le nouveau pouvoir sont celles d'une administration islamique, au prix d'un remplacement du personnel urbain par un personnel nomade neuf. Mais ce personnel neuf est improvisé et faiblement représentatif. Ce qui apparaît, en effet, dans toute la zone, c'est la désaffection de la plupart des *Ineslemen*, qui ne se reconnaissent pas dans le nouveau pouvoir. Kawsan, en dépit de ses investitures, n'est pas un des leurs. Le paradoxe de cette guerre menée sous les drapeaux de la Sanûsiyya est qu'elle échoue, au Sahara central, à rallier les hommes de religion³³ alors qu'elle mobilise beaucoup plus largement les Imajeghen et les Imrâd, c'est-à-dire les nobles et leurs vassaux libres.



Aucune formule juridique claire n'arrive à rendre compte du partage des pouvoirs entre les deux alliés, Kawsan et Tagama. Il semble que Kawsan ait été considéré par Tagama comme le chef d'un corps expéditionnaire ami, et que Kawsan n'ait rien fait sans informer le sultan, ni s'être mis d'accord avec lui. Par ailleurs, on ne constate pas, au moins pendant les « quatre vingt jours d'Agadès », de désaccords graves entre Tagama et Kawsan, qui ont lié leur sort et poursuivront la lutte jusqu'au bout. Sans doute Tagama est-il le détenteur d'une légitimité régionale qui se combine avec la nouvelle légitimité étatique sanûsî, et qui doit d'ailleurs tenir compte d'autres légitimités tribales. Ce qui apparaît dans les quelques correspondances dont nous disposons, c'est que Kawsan s'adresse à Tagama en l'appelant son « frère », comme il le fait avec nombre de personnalités de la région (ainsi, dans sa lettre déjà citée à Aghunbulû), signant ensuite de ses titres habituels. Nous n'avons pas, par contre, de lettre de Tagama à Kawsan, mais nous disposons d'une lettre de Tagama aux Kel Aghlâl, qui sont les *Ineslemen* de l'Azawagh, les invitant - finalement en vain³⁴ - à rejoindre le mouvement. Tagama se présente à eux comme *amîr* d'Ahîr (Air), fils du sultan 'Abd al-Qâdir. Dans la titulature islamique, les termes d'*amîr* et de sultan désignent des chefs politiques indépendants. En revanche, aucune référence à la Sanûsiyya ne figure dans cette titulature du sultan. Le texte de la lettre présente, ensuite, en ces termes l'opération militaire en cours :

« La lettre que nous vous envoyons a pour but de vous informer que la Vérité (*haqq*) est descendue chez nous et que nous l'avons vue véritablement. Kâwsan, le *mutasarraf*, et ses chefs sont venus chez nous avec leurs soldats qui sont les soldats du sayyid Muhammad 'Âbid »³⁵.

Ce texte est donc conforme au discours politique de Kawsan, mais l'idée qui s'en dégage est bien celle d'un corps organisé, obéissant à un système de pouvoir étatique extérieur, venu « chez nous ».

Nous avons aussi le texte d'un laissez-passer délivré par Tagama à quelques réfugiés, après la reprise d'Agadès par les Français. Tagama y est désigné, dans le texte et sur le cachet artisanal, comme le « sultan 'Abd al-Rahîm » (c'est aussi son

nom)³⁶. Tagama ne recourt donc pas à la légitimité sanûsî - comme si, lui, n'en avait pas besoin, contrairement à Kawsan « homme nouveau », venu de l'extérieur. En tous cas, la dissymétrie entre les deux titulatures est patente : Tagama ne s'est pas intégré dans le registre symbolique de l'appareil étatique sanûsî. Il aurait suffi pour cela qu'il invoque la prééminence des Maîtres de la Sanûsiyya et place son autorité sous leur patronage. Il ne l'a pas fait, alors que Kawsan, pourrait-on dire, l'a fait abondamment et à tous vents.

■ Epilogue

L'échec tient à plusieurs causes. La première, c'est que, contrairement à ce que Kawsan escomptait après le précédent de Djanet, la garnison française d'Agadès ne tomba pas et résista à tous les assauts pendant près de trois mois (13 décembre 1916 - 3 mars 1917). Cet échec confirma les *Ineslemen* dans leurs réticences et empêcha le ralliement de Mûsâ ag Amastan, amenûkal du Hoggar, pourtant pressé par son entourage, et venu à Agadès dans ce but, et d'autres leaders religieux de la région, comme ceux de l'Azawagh. Dans ce contexte, des conflits internes à la société de l'Air se sont mis à resurgir, entraînant des fissures dans le mouvement et des opérations prédatrices à l'intérieur même du camp des combattants. Mais ce n'est pas là notre sujet. D'autre part, Kawsan a espéré jusqu'au bout l'arrivée de secours en provenance du Fezzan, mais Sîdî al-'Âbid était, lui-même, trop mal en point pour lui venir en aide.

Chassés par la convergence de trois colonnes péniblement réunies par les Français en pleine guerre mondiale, avec l'appui logistique des Britanniques du Nigeria, les combattants abandonnent Agadès le 3 mars 1917. Les Français massacrent immédiatement les marabouts de la ville (une centaine), réfugiés dans les mosquées. Ils avaient pourtant été mis à l'écart par Kawsan, étaient restés dans la cité et demandaient l'*amân*³⁷. Pendant une année entière, Kawsan et Tagama tiennent le massif. Kawsan parvient même à se ravitailler dans le

Damergou, au sud de l'Air. Avec la participation active de Mûsâ ag-Amastân, venu rallier les indécis et écraser les dernières poches de résistance, les forces françaises et leurs alliés chassent Kawsan du massif lors d'une bataille décisive, à Akarao, sur la bordure orientale de l'Air, le 1er mars 1918.

A cette époque, le Fezzan est passé sous contrôle turc aux dépens de la Sanûsiyya. Des émissaires turcs sont envoyés aux combattants, en vain³⁸. Kawsan et Tagama restent fidèles à la Sanûsiyya et à Sidî Muhammad al-'Âbid, jusqu'au bout. Avec le dernier carré des fidèles, ils se réfugient, en mai 1918, au Tibesti, qui est alors hors de portée des Français. De là, Kawsan passe à Wau, la zâwiya de Muhammad al-'Âbid, refaisant ainsi un chemin qu'il avait emprunté cinq ans plus tôt. Tagama se rend, de son côté, vers Gatrûn, plus à l'ouest. C'est peut-être en voulant opérer sa jonction avec lui que Kawsan est capturé par les Turcs et exécuté, en janvier 1919. Tagama, en tentant de regagner le Tibesti par le sud, est capturé par les Français au passage du Djado le 7 mai 1919. Ramené ensuite à la prison d'Agadès pour être jugé, il est « liquidé » de nuit par le commandant de cercle, le 30 avril 1920³⁹. Pendant ce temps, l'Air est en ruines⁴⁰ : 20% de la population de l'Air au moins a disparu, victime de la sécheresse, de la famine et de la guerre. Les pertes en chameaux approchent 50%⁴¹. Le reste du bétail a disparu. La population a abandonné tout le nord du massif pour se rassembler vers le sud.

Paradoxalement, les *Ineslemen* triomphent moralement. Ils ont eu raison, pensent-ils, de ne pas avoir ajouté foi aux communiqués de victoire d'un mouvement qui se présentait sous l'inspiration d'une confrérie prestigieuse, mais leur rappelait plutôt dans sa pratique l'ethos des guerriers nomades, l'idéologie de « la lance et du sabre », dont ils avaient voulu se dégager. Les Kel Aghlâl de l'Azawagh, intellectuels prestigieux, par exemple, avaient envoyé une mission à Agadès, qui était rentrée avec un avis négatif. La délégation, conduite par le chef des Kel Aghlâl en personne, leur imâm, Shafî'u, et qui était composée des principaux juristes du groupe, avait constaté des manquements sérieux à la *shari'a* dans la conduite personnelle de Kawsan et de ses troupes (notamment les Chaamba). Kawsan n'avait pas, à leurs yeux, de connaissances

religieuses suffisantes pour diriger un *jibâd*. Des biens illicites, au regard de la loi islamique, étaient pris dans les combats ou consommés⁴². En d'autres termes, les détenteurs reconnus du 'ilm, savoir islamique, dans la région, déniaient à Kawsan les titres de légitimité islamique qu'il avait présentés et retournaient ceux-ci contre lui.

Partout les *Ineslemen*, Bâÿ al-Kunfî dans les Ifoghas, qui était le grand inspirateur⁴³, les Kel Aghlâl dans l'Azawagh et ceux qui restaient parmi les *Ineslemen* de l'Aïr, s'imposèrent comme les nouveaux interlocuteurs, faisant avec les Français victorieux les compromis nécessaires. Lors de nos enquêtes dans les milieux religieux du sud et de l'est de l'Aïr, le souvenir de Kawsan restait ambigu : il y avait à la fois la fierté pour un homme qui avait tenu tête aux Français et le regret d'une guerre qui avait tourné à la destruction du massif. Nos interlocuteurs étaient en outre animés par le souci d'exonérer l'islam et la confrérie sanûsî de toute responsabilité. « C'était un guerrier, pas un marabout », nous a-t-on souvent dit. Mais l'homme de guerre avait cessé d'être un guerrier traditionnel. Sa vision portait beaucoup plus loin que celle de nombre de résistances tuareg, et sa formation avait fait de lui le porteur de modèles politiques nouveaux. Le « sabre et la lance » et la guerre d'honneur avaient fait place au canon, à la mitrailleuse et à une guerre moderne, dans laquelle une logique de relations internationales se superposait aux enjeux locaux et les compénétrait.



Cette analyse est fondée sur le dépouillement des archives disponibles et sur des enquêtes orales menées dans les milieux religieux d'Agadès et en plusieurs points de l'Aïr. Pour des raisons matérielles, la tradition ikaskazan nous est restée étrangère. Il nous semble qu'on assiste aujourd'hui à la réactualisation du héros et au rejet de sa légende au service de causes contemporaines. Nous ne nous prononcerons pas, faute d'éléments suffisants, sur ce « Kawsan revisité ». Sans pratiquer le fétichisme de l'écrit, nous pensons toutefois que la trace d'archive mérite un respect et une attention au moins égaux et nous retiendrons que Kawsan fut, dans le grand bouleverse-

ment du Sahara qui marque la Première Guerre mondiale, l'homme d'un camp et d'une lutte. Son discours et sa titulature livrent, dans leur constance, une « vérité » de cet engagement qui n'épuise pas les différentes facettes de sa personnalité, mais qui montrent comment son identité historique se place au croisement de plusieurs espaces et de plusieurs systèmes de légitimité : guerrier ikaskazan, combattant de la Sanûsiyya, serviteur d'une autorité étatique islamique, adversaire des puissances coloniales, il avait débordé les limites du jeu social segmentaire sans entrer complètement dans celui de l'État sanûsî, dont il portait les insignes et dont il fut le serviteur constant. Ambiguïté et allégeance à des valeurs multiples sont, sans doute, les traits qui résument le mieux l'homme et qui en font un personnage de transition, quelque part entre l'âge des résistances armées, celui de l'ordre colonial provisoirement triomphant, et celui des futures luttes anticolonialistes.

Bibliographie et commentaires

1. Voir notamment le rapport le plus fiable et le plus complet sur la question : Archives du Gouvernement, Niamey, *Rapport politique semestriel du territoire militaire du Niger*, 1er semestre 1917.
2. Hélène Claudot-Hawad fait état de sources orales ikaskazan qui le présentent comme originaire de l'Air (H. Claudot-Hawad, « Honneur et politique. Les choix stratégiques des Touaregs pendant la colonisation française », *Revue du Monde musulman et de la Méditerranée*, 1990 : 30 sq.)
3. Voir l'analyse des sources disponibles à ce sujet : Jean-Louis Triaud, *La légende noire de la Sanûsiyya. Une confrérie musulmane saharienne sous le regard français (1840-1930)*, Paris, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme ; Aix-en-Provence, Institut de Recherches et d'Etudes sur le Monde Arabe et Musulman), 1995 : 819-820.
4. Voir Centre des Archives d'Outre-Mer (C.A.O.M., Aix-en-Provence), série S.O.M., Tchad I, Correspondance générale ; Archives du Gouvernement Général de l'Afrique Equatoriale française, série D, 4(4) D 16, « Note sur le chef senoussiste Kaocen », 20 décembre 1916.
5. C.A.O.M., série S.O.M., Tchad I 7, Kawsan, chef tuareg ikaskazan, Aïn Galakka, au Commandant français, Abéché, *traduction française dans Territoire Militaire du Tchad au ministre des Colonies*, 21 juin 1912, télégramme.
6. Sur le négociateur français, Bonnel de Mézières, et cette tentative de négociation officielle, voir J.-L. Triaud, *op. cit.* : 691-720.

7. « Le cheikh de la zaouïa des Senoussia. Abdallah ben El Fodhil » au commandant du Ouaddaï, s.d. (octobre 1912), *traduction française dans Bibliothèque de l'Institut de France*, Paris, Ms. 6004.3.

8 J.-L. Triaud, *op. cit.*, p. 789.

9. C.A.O.M., Affaires Politiques 1412, lieutenant Baudoin, commandant le groupe méhariste en pays Ajjer, au commandant militaire du Territoire des Oasis, 25 avril 1915.

10. *Ibid.*

11. Lettre de Kawsan à l'un de ses principaux lieutenants en Aïr, Aghâïf, Ikaskazan comme lui, 16 *dhû'l-hijja* 1334 (14 octobre 1916). Cette lettre est au nombre de celles trouvées à Agadès, en mars 1917, après la réoccupation de la ville par les Français. Seule la traduction française figure (*Archives du Gouvernement, Niamey, Agadès, 1904-1917*).

12. Laurent Lapierre, « Deux épisodes de la guerre au Sahara. Les rapports du maréchal des logis Lapierre », *L'Afrique Française, Renseignements coloniaux*, avril 1920 : 81 sq.

13. Voir notamment O. Meynier, *Revue Africaine*, t. 83, n° 380-381 : 255.

14. Cette formule, qui figure au début ou en fin de lettre, et sur le cachet, revient avec des variantes dans toute la correspondance saisie en Aïr. En arabe : *kha-dîm al-dawlat al-Sanûsiyya, mutasarriif liwâ'i Fazzan*.

15. Sur ces préparatifs et la composition de la colonne, voir J.-L. Triaud, *op. cit.* : 821-822.

16. Sur ce petit groupe sanûsî d'Agadès, issu des réseaux marchands et, semble-t-il, étranger au *jihâd*, voir J.-L. Triaud, *op. cit.* : 833-838.

17. Ces dates et l'itinéraire suivi figurent dans les renseignements recueillis après la réoccupation d'Agadès par les Français. Voir Service Historique de l'Armée de Terre (S.H.A.T.), A.O.F., Niger 5, III 5, « Renseignements recueillis sur le mouvement senoussiste en Aïr (1916-1917) », par l'interprète-officier Gisselbrecht.

18. Voir Edmond Bernus, *Touaregs nigériens : unité culturelle et diversité régionale d'un peuple pasteur*, Paris, Orstom, 1981.

19. Rodd parle de « junior group of the confederation » (Francis Rodd, *People of the Veil*, Londres, Mac Millan, 1926 : 145).

20. Sur ces évaluations et leurs sources, voir J.-L. Triaud, *op. cit.* : 829-831.

21. « La nature a doté la région de Gueljett-Tamaya de pâturages presque permanents, donnant aux nomades toute facilité d'y vivre en toute saison. Malheureusement, les divisions territoriales sont telles que ces lieux favorisés échappent presque à tout contrôle (...) il est à craindre que la région de Gueljett-In Ridal, isolée au milieu de nos cercles, ne deviennent sous peu le terrain de parcours de tous les « indépendants » soudanais et algériens, où les

Senoussistes recruteront certainement de chauds partisans » (*Archives de la préfecture d'Agadès*, Cahier de correspondance « Départ », Bosch, commandant de cercle, au commissaire du Gouvernement général à Zinder, 3 mars 1916).

22. Voir J.-L. Triaud, *op. cit.* : 833-838.

23. *Archives du Gouvernement, Niamey*, Arrivée Agadès (1904-1917). Muhammad al-'Âbid au sultan d'Agadès, fin *dhû'l-qa'da* 1332 (20 septembre 1914). L'original arabe, transmis à Dakar, puis à Paris, n'a pu être retrouvé. Seule la traduction française figure.

24. *Archives du Gouvernement, Niamey*, Agadès (1904-1917). Kawsan au sultan d'Agadès, 15 *muhammad* 1335 (11 novembre 1916). L'original arabe, transmis à Dakar, puis à Paris, n'a pu être retrouvé. Seule la traduction française figure.

25. Sîdî Muhammad al-'Âbid, né vers 1876, est un petit-fils du fondateur de la confrérie Sanûsiyya, et le frère puîné, en charge du Fezzan, d'Ahmad al-Sharîf, chef de la confrérie, le troisième depuis l'origine de la confrérie.

26. *Archives du Gouvernement, Niamey*, Agadès (1904-1917). Kawsan à al-Hâjj Mûsâ et Adanbar, 6 *dhû'l-hijja* 1334 (4 octobre 1916). L'original arabe, transmis à Dakar, puis à Paris, n'a pu être retrouvé. Seule la traduction française figure.

27. Entretien avec Al-Hâjj Mahmûd, shaikh de la Khalwatiyya de l'Aïr, Egandawel, 12 avril 1976.

28. *Archives du Gouvernement, Niamey*, Agadès (1904-1917). Kawsan au shaikh Aghanbulû et à toute la tribu (*qabîla*) de Timia, 15 *muhammad* 1335 (11 novembre 1916). L'original arabe a été trouvé à Timia par les troupes françaises le 17 avril 1917. Une reproduction de cet original, accompagnée d'une traduction française revue et corrigée, figure dans J.-L. Triaud, *op. cit.* : 977 et 1017-1020 (la traduction française, qui n'est pas ici, contrairement aux précédentes, le fait de l'interprète militaire Gisselbrecht, est peu satisfaisante et souvent éloignée de l'original).

29. *Service Historique de l'Armée de Terre*, 1 H 1072. Kawsan au commandant Meynier, 15 *sha'bân* 1334 (17 juin 1916). Une reproduction de l'original arabe, accompagnée d'une traduction française revue et corrigée, figure dans J.-L. Triaud, *op. cit.* : 975 et 1012-1014.

30. *Archives du Gouvernement, Niamey*, Agadès (1904-1927), Une reproduction des originaux arabes, accompagnée d'une traduction française revue et corrigée, figure dans J.-L. Triaud, *op. cit.* : 979-980 et 1021-1022.

31. Il s'agit du capitaine Sabatié.

32. Sur cette « politique islamique » de Kawsan, voir J.-L. Triaud, *op. cit.* : 859-860.

33. Voir notamment, sur cette question, Edmond Bernus, « Histoires parallèles et croisées. Nobles et religieux chez les Touareg Kel Denneg », *L'Homme*, XXX, 3, n° 115, juillet-septembre 1990 : 31-47.

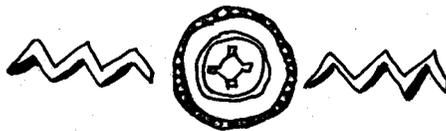
34. Sur l'attitude des Kel Aghlâl, voir Edmond Bernus, *op. cit.*, 1990.
35. *Archives du Gouvernement, Niamey*, Tahoua 1901-1938, original arabe, s.d.. Une reproduction de cet original, accompagnée d'une traduction française, figure dans J.-L. Triaud, *op. cit.* : 982 et 1024-1026. (La traduction présente dans le dossier, écrite dans un français approximatif, est inutilisable).
36. *Archives du Gouvernement, Niamey*, Arrivée Agadès (1904-1917), original arabe sans traduction, *Taskira* (sic - pour *tadhkira*), 3 *dhû'l-qa'da* 1335 (21 août 1917). Une reproduction de ce laissez-passer, accompagné d'une traduction, figure dans J.-L. Triaud, *op. cit.* : 994 et 1043.
37. Voir Jean-Louis Triaud, « Un épisode oublié de la guerre de Kaossen : la lettre des savants et des notables musulmans d'Agadez au colonel Mourin (4 mars 1917) », *Annales de l'Université de Niamey*, 1978 : 263-271.
38. Sur une mission pro-turque envoyée de Ghât en Aïr autour de novembre 1917 et sa rencontre avec Kawsan, voir l'information transmise ultérieurement par al-Hâjj Mûsâ, le leader ikaskazan d'Agallal, engagé de force aux côtés de Kawsan et témoin de la rencontre, dans *Archives Nationales du Sénégal*, 11 G 18, Territoire Militaire du Niger, Bulletin de Renseignements n° 72, 13 avril 1918. Kaossen aurait reçu à cette occasion, de la part des Turcs, « un cachet en argent, des décorations, une lettre de félicitations pour son œuvre en Aïr », ainsi qu'une invitation à rejoindre le camp turc. On trouve aussi la trace de deux lettres envoyées par le même interlocuteur, fils du chef des Ajjer Oraghen de Ghât, à Kawsan et à Tagama (S.H.A.T., A.O.F., Niger 5, II 5 ; C.A.O.M., série S.O.M., Affaires politiques 1418, La première est datée de *jumâdâ I* 1336 (février-mars 1918), la seconde du 23 *jumâdâ I* 1336 (6 mars 1918). En l'absence des originaux arabes, on dispose des traductions de l'interprète militaire Laizé. Ces deux lettres annoncent les victoires des armées ottomanes contre les Français et les Russes et invitent les destinataires, dont l'autorité est reconnue et garantie, à se joindre au camp turc.
39. Voir Finn Fuglestad, « Révolte et mort de Tegama, sultan d'Agadès (1920) », *Notes Africaines*, n° 152, octobre 1976 : 96-101.
40. Voir J.-L. Triaud, « Un mauvais départ ; 1920, l'Aïr en ruines », dans Edmond Bernus et al., *Nomades et commandants. Administration et sociétés nomades dans l'ancienne A.O.F.*, Paris, Karthala, 1993 : 93-100.
41. Ces chiffres de pertes sont certainement en dessous de la vérité. Ils se fondent sur des estimations en amont et en aval, qui sont tout sauf précises. L'état numérique de 1913 du cercle d'Agadès (qui déborde, au sud-ouest, l'Aïr proprement dit - massif et plaines adjacentes), fait état de 25 872 habitants (*Archives du Gouvernement, Niamey*, Agadès (1904-1927), cercle d'Agadez, état numérique). En 1918, le lieutenant-colonel Lefebvre, chargé du Territoire Militaire du Niger, parle de 953 personnes tuées au cours des opérations, auxquelles il fallait « ajouter tous ceux qui sont morts de maladie, de privations et à la suite de la fermeture de nos marchés... » (C.A.O.M., série S.O.M., Affaires politiques 14-18, Rapport semestriel sur la situation politique des régions du Territoire Militaire du Niger dépendant des Territoires sahariens, Zinder, 6 août 1918). L'épidémie de grippe de 1918 avait notamment frappé le massif et décimé une population affaiblie par la famine. D'autre part, l'éclatement des *taw-*

shit (« tribus ») et leur dispersion rendaient encore plus difficile aux autorités française de l'époque toute évaluation. On notera que le recensement de 1920 compte 20 804 habitants (*Archives de la Préfecture d'Agadès, Recensement du cercle d'Agadez, 1920*) et témoigne peut-être d'un début de reprise. En chiffres statistiques absolus, dont on connaît les limites, l'Air aurait perdu, en tout cas, 5 000 personnes entre 1913 et 1920.

En ce qui concerne les troupeaux de chameaux, l'état numérique de 1913 - certainement très en dessous de la vérité, car le pays était alors mal contrôlé par les Français - recense 26 482 camelins. En 1918, le lieutenant-colonel Lefebvre écrit : « Les troupeaux ont subi un coup mortel et il faudra longtemps pour les remettre en état. Il n'existe plus de chameaux mâles et très peu de chamelles (...) il faut estimer à plus de 12 000 le nombre des chameaux disparus ». Ici encore, la statistique est un outil mal commode pour rendre compte du désastre dans toute son étendue.

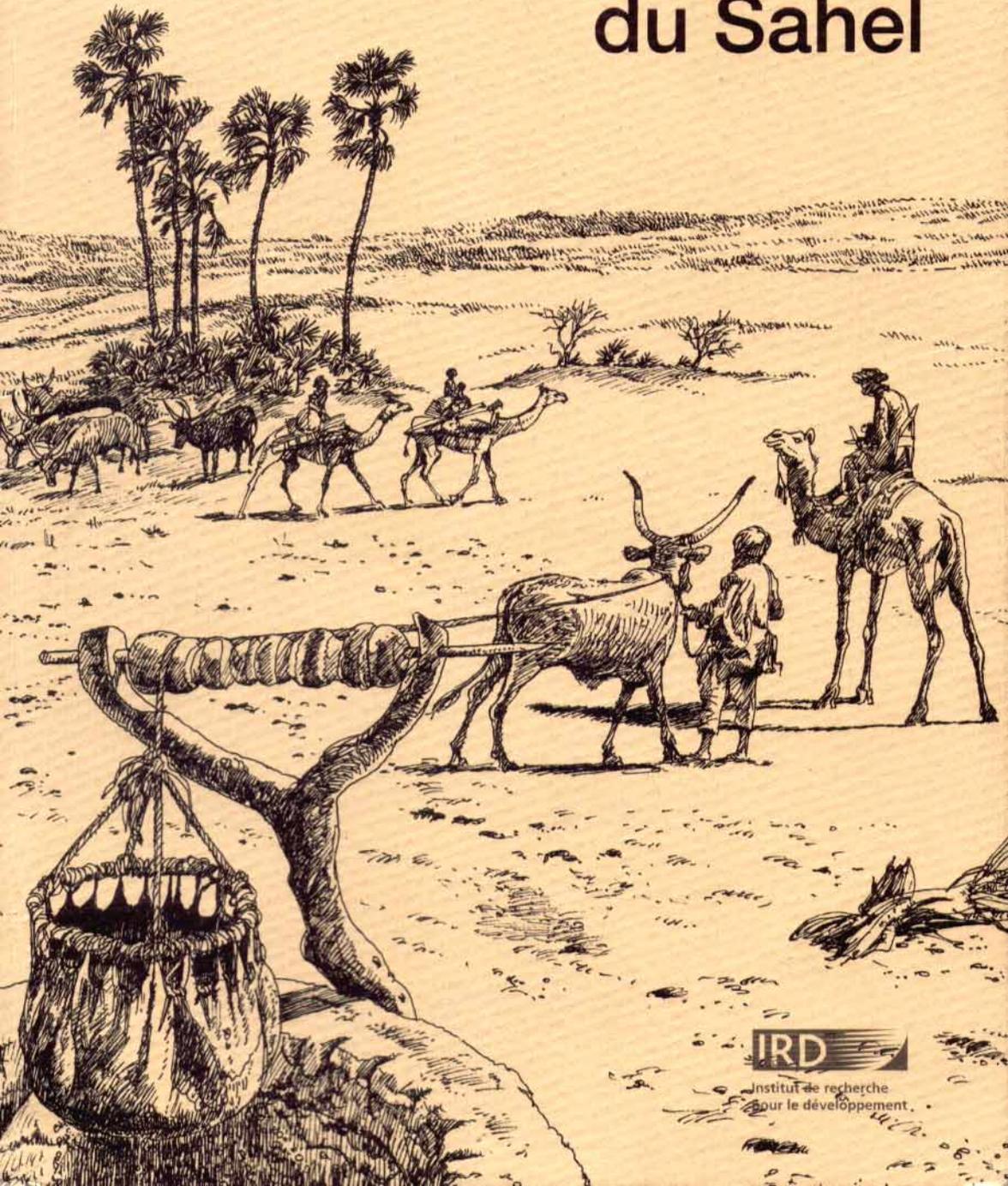
42. Entretien avec Muhammad b. Muhammad al-Mûmîn, chef du 11ème Groupe des Iwillimeden de Tahoua (Kel Aghlal), Abalak, 11 janvier 1976, et avec Muhammad, fils de celui-ci, Zinder, 2 juin 1977. Sur les Kel Aghlâl et leur attitude, voir Harry T. Norris, *The Tuaregs. Their Islamic Legacy and its Diffusion in the Sahel*, Warminster, Aris et Phillips, 1975, pp. 174-196, Ghubayd Agg Alawjeli, *Histoire des Kel-Denneg*, Copenhague, Akademisk Forlag, 1975, et Edmond Bernus, *op. cit.*, 1990.

43. Depuis l'ouvrage du lieutenant Maurice Cortier, *D'une rive à l'autre du Sahara* (Paris, Larose, 1908), qui est souvent la référence unique, on n'a pratiquement rien écrit sur Bây al-Kuntî. Voir aussi H.T. Norris, *op. cit.* : 171, 181, 183, 186.



Hommage à Edmond Bernus

Les temps du Sahel



IRD

Institut de recherche
pour le développement